

Groupe CGT

Le groupe CGT considère que cet avis est une contribution utile à la compréhension des dominations au sein des filières alimentaires.

Il stigmatise à juste titre une guerre des prix qui, de fait, est une guerre des « marges ». Elle crée « *un déséquilibre de la chaîne de valeur et une destruction de ces valeurs* ». Les consommateurs, diverses études le confirment, n'y ont rien gagné.

L'approche conceptuelle du rapport confirme le besoin de redéfinir la notion de la valeur d'un produit ou d'une marchandise.

La valeur d'une marchandise est définie par la quantité de travail cristallisée en elle. Le prix est en moyenne la forme monétaire de cette valeur. Force est de constater que la part des profits patronaux dénommés marges y est de plus en plus importante. La répartition de ces dites marges est bien évidemment une question de rapport de force.

À la différence de ceux qui prétendent que le travail est un coût, seul le travail crée les richesses. C'est l'enjeu des mobilisations actuelles.

Cette guerre des prix et les relations internes à une dite chaîne des valeurs sont étroitement liés aux contradictions inhérentes au système économique actuel qui vampirise toujours plus le travail des hommes et des femmes. Le rapport montre parfaitement les dominations en jeu.

Celles-ci s'accaparent toujours plus de valeur ajoutée créée au sein de nos filières. Nombre d'évolutions législatives, entre autres la LME, en ont facilité l'accaparement.

La dérèglementation légalisée des relations commerciales y contribue. La consécration de la « libre négociation » a considérablement affaibli producteur.rice.s et salarié.e.s et intégré l'agriculture et l'alimentation à la financiarisation de toute l'économie. Qui pourrait penser que les acteurs économiques qui accaparent l'essentiel de cette richesse créée seraient disposés à faire preuve de générosité envers celles et ceux qu'ils exploitent ?

Assujettir l'alimentation à la spéculation financière signifie la mise à mort d'un droit inaliénable, celui d'accéder à une alimentation saine et équilibrée.

Une véritable politique publique est urgente, notamment en ce qui concerne l'encadrement des prix.

Comment l'État peut-il argumenter sur les vertus de la contractualisation, sans politiques publiques d'intervention sur les marchés ?

Par nature, la contractualisation d'ordre privé n'a pas fonction de régulation.

Émerge, à travers des engagements citoyens et des luttes revendicatives multiples, l'exigence de rompre avec ces logiques.

Si les préconisations auraient gagné à être plus incisives, le groupe CGT considère que les logiques dévoilées et les débats constructifs au sein de la section ont permis d'approfondir des aspects importants et de prendre en compte un certain nombre d'amendements. Pour ces raisons, la CGT a voté l'avis.